

DÉLIBÉRATION n° 2023-31

Stratégie de financement par des partenaires privés

Réuni le 14 novembre 2023 à Frontenex, sous la présidence de Madame Rozenn HARS, Présidente du conseil d'administration, le quorum étant atteint,

Le conseil d'administration du Parc national de la Vanoise,

Vu l'avis favorable du Bureau du conseil d'administration émis le 23 octobre 2023,

Après en avoir délibéré,

- **Approuve la stratégie de financement** par des partenaires privés
- **Il s'agira :**
 - **d'utiliser la plate-forme des dons en lignes pour les donations privées sans contrepartie autres que les récépissés fiscaux avec une campagne offensive d'appel au don d'ici la fin de l'année,**
 - **de développer les partenariats privés sans affectation de dépense ou avec convention de partenariat au-dessus de 10 000 € avec une recherche de financement de postes hors plafond et de contribution en recette propre de l'Etablissement**
 - **enfin de rechercher des sponsors notamment pour du matériel spécifique en dotation des équipes.**
- **L'objectif à moyen terme est de disposer de 300 000 € de recettes propres dont potentiellement la moitié pourrait être affectée à des postes hors plafond sur les sujets EEDD et protection de la biodiversité.**

Adoptée à Frontenex, le 14 novembre 2023,

La Présidente du conseil d'administration,

Rozenn HARS



**PARC NATIONAL
DE LA VANOISE**
135, Rue du Docteur Julliard
73000 CHAMBERY
FRANCE

